MILIEUX NATURELS ET SENSIBILITÉS ÉCOLOGIQUES

Des milieux naturels sensibles à préserver

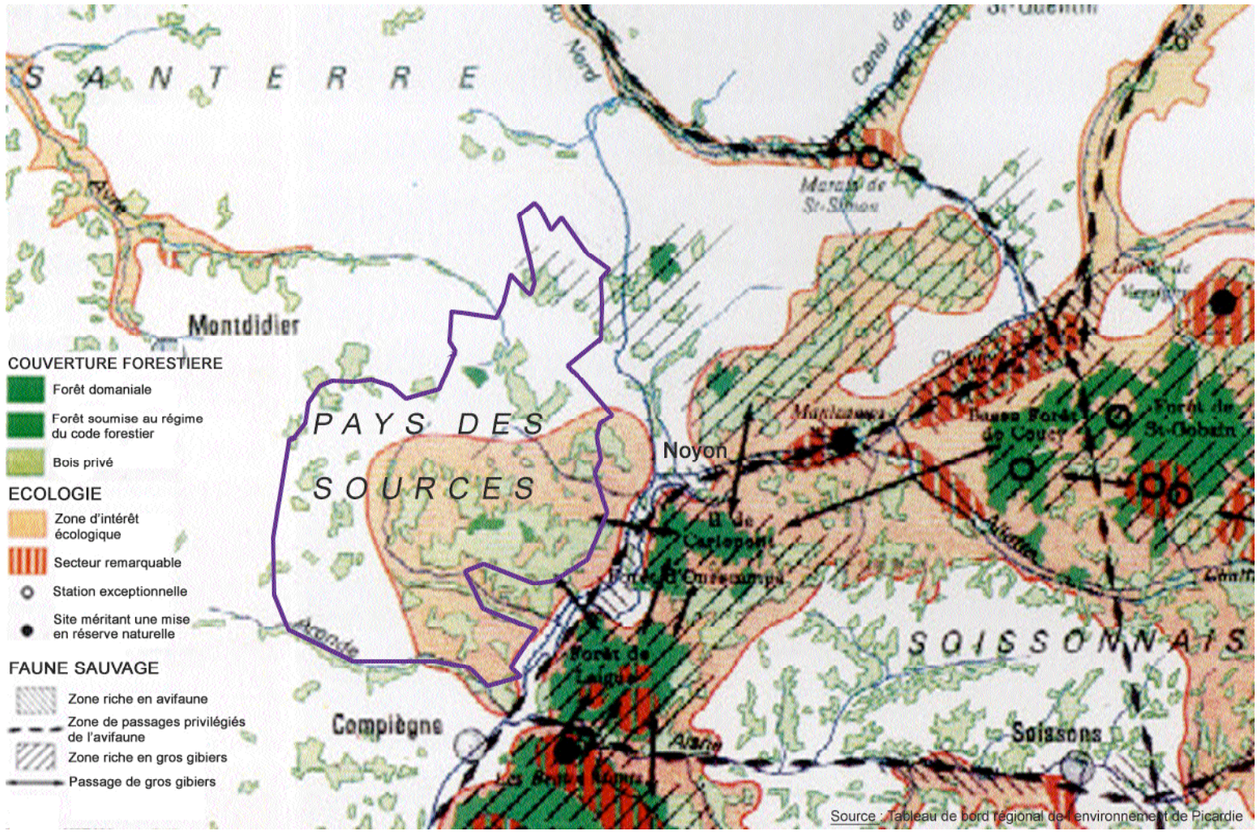

Source : Tableau de bord régional de l'environnement de Picardie

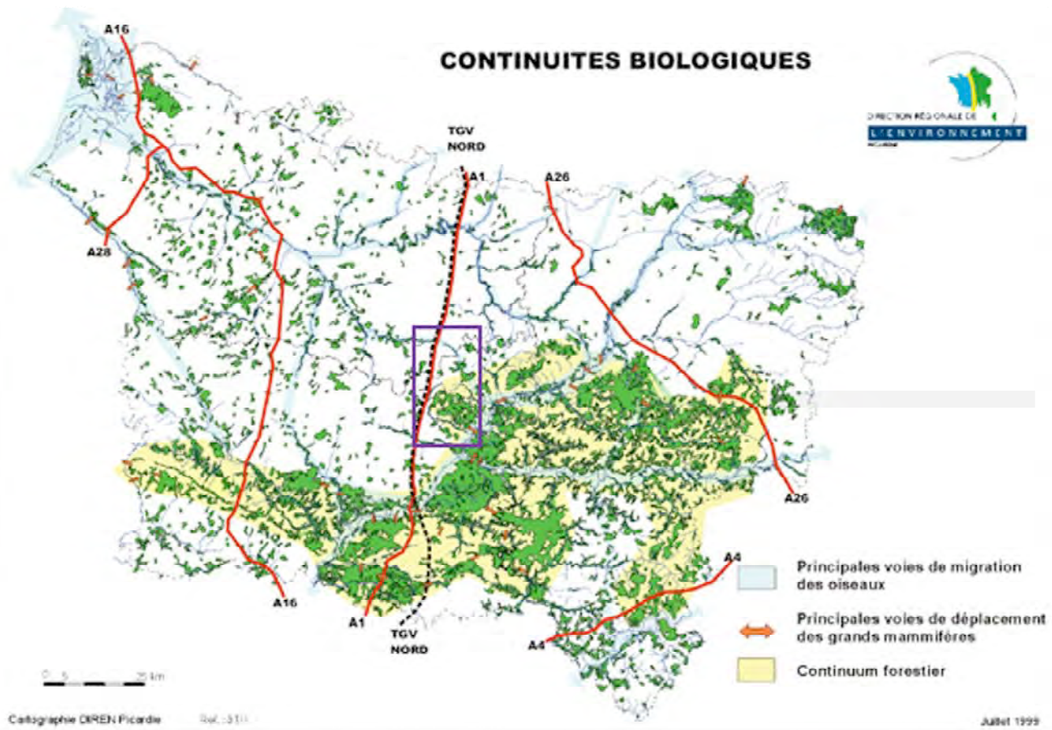

LES PÉRIMÈTRES DES ZONES À SENSIBILITÉS ÉCOLOGIQUES SUR LE PAYS DES SOURCES

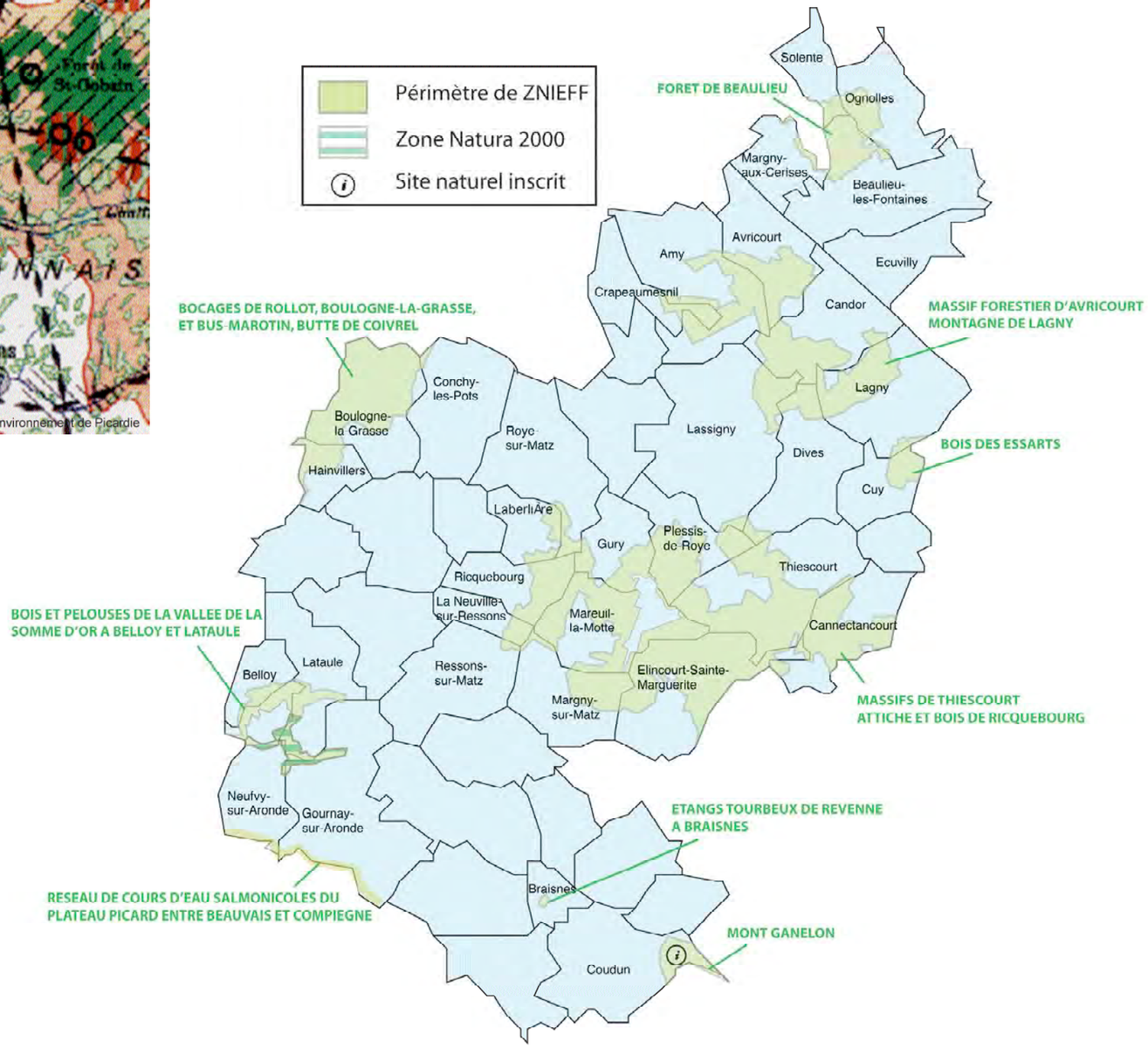

Des milieux naturels sensibles à préserver

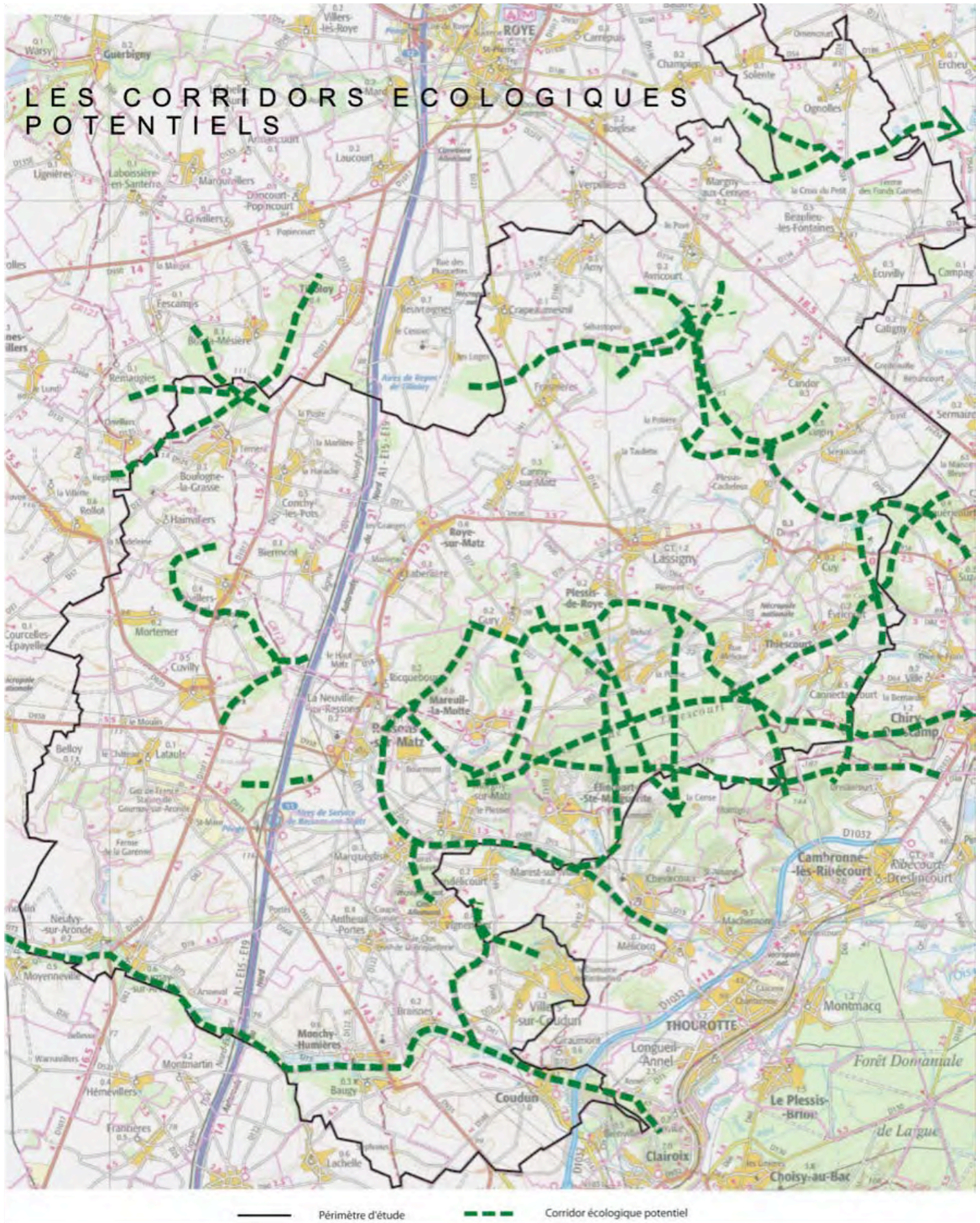
LES CORRIDORS ECOLOGIQUES POTENTIELS
ROYE
Lassigny
THOUROTTE
Coudun
Clairoix
Montmacq
Forêt Domaniale
Le Plessis-Brion
Cambronne-les-Ribécourt
Ribécourt-Dreslincourt
Choisy-au-Bac
Belloy
Lataule
Neuilly-sur-Aronde
Moyenneville
Mortemer
Cuvilly
Boulogne-la-Grasse
Mareuil-la-Motte
Roye-sur-Matz
Plessis-de-Roye
Chiry-Ourscamp
Marquéglise
Antheuil-Portes
Moeuvy-Humières
Montmartin
Hémévillers
Tranchères
Lachelle
Baugy
Braisnes
Ognolles
Solente
Ercheu
Candor
Catigny
Sermaize
Beaulieu-les-Fontaines
Marquivillers
Guerbigny
Warsy
Laboissière-en-Santerre
Ugnières
Fescamps
Remaugies
Bussy-Mésière
Conchy-les-Pots
Hainvillers
Biermont
Mortemer
Courcelles-Epayelles
Cuvilly
Belloy
Lataule
Neuilly-sur-Aronde
Moyenneville
Montmartin
Hémévillers
Tranchères
Lachelle
Baugy
Braisnes
Coudun
Clairoix
Choisy-au-Bac
Le Plessis-Brion
Montmacq
Longueil-Annel
Cambronne-les-Ribécourt
Ribécourt-Dreslincourt
Chiry-Ourscamp
Thiescourt
Cannectancourt
Ecquebourg
Mareuil-la-Motte
Roye-sur-Matz
Plessis-de-Roye
Lassigny
Cuy
Divry
Candor
Catigny
Sermaize
Beaulieu-les-Fontaines
Marquivillers
Guerbigny
Warsy
Laboissière-en-Santerre
Ugnières
Fescamps
Remaugies
Bussy-Mésière
Conchy-les-Pots
Hainvillers
Biermont
Mortemer

Les éléments de biodiversité

LES ZONES A DOMINANTE HUMIDE

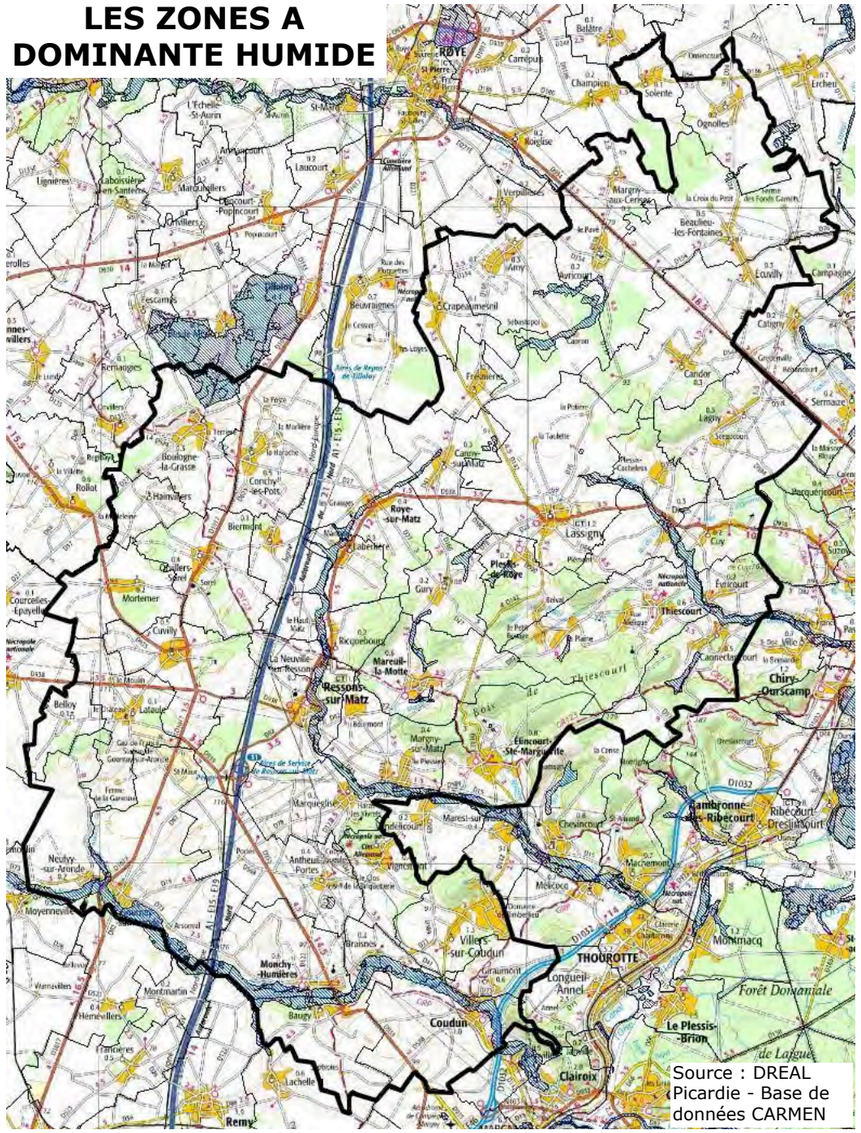

Source : DREAL Picardie - Base de données CARMEN

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

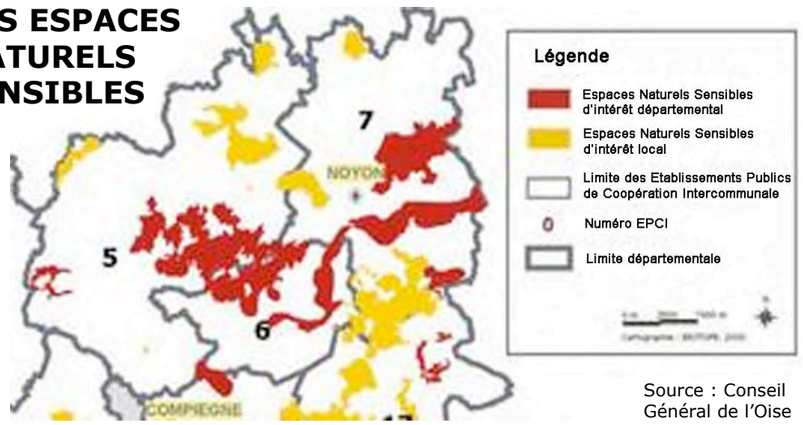

Source : Conseil Général de l'Oise

SITE DU RESEAU NATURA 2000 :

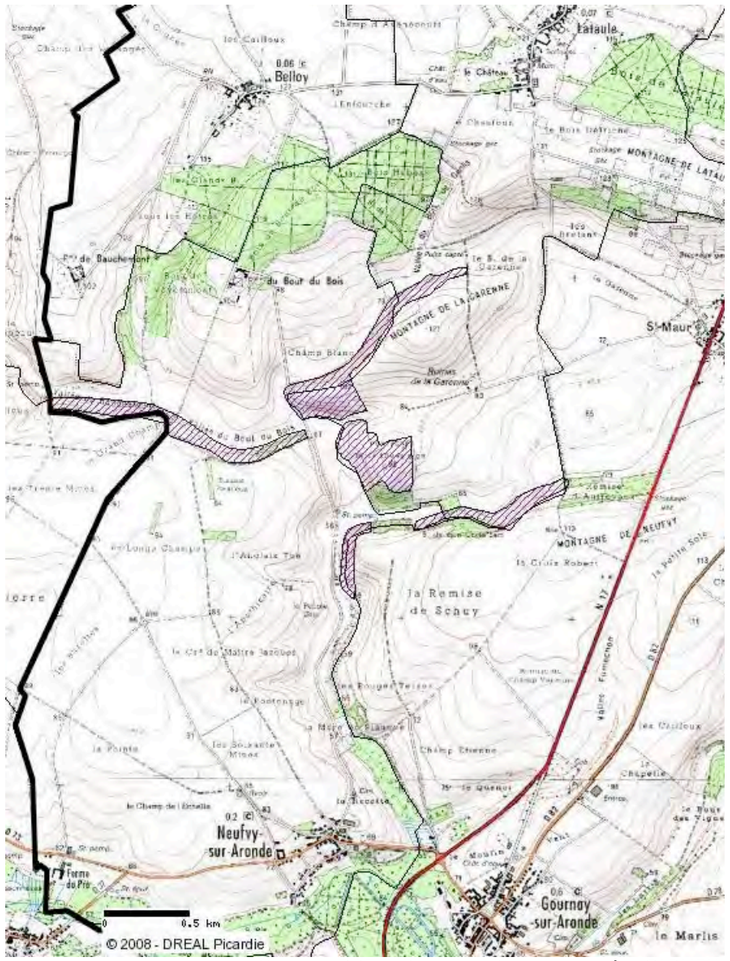

Source : DREAL Picardie - Base de données CARMEN

les secteurs plus acides. Plus rarement, des hêtraies calcicoles et quelques tilleuls à grandes feuilles. Des clairières et des sous-bois clairs, sur les buttes de sables, peuvent être envahis de fougères aigles et quelques callunaies relictuelles. En lisières des massifs subsistent de rares pâtures, parfois plantés d'arbres fruitiers.

Les facteurs influençant ces milieux se caractérisent par le retournement des pâtures, la disparition des vergers et des mares, la réduction des haies, faisant que les lisères perdent de leurs intérêts paysager, biologique et cynégétique. Les plantations de peupliers dans les fonds humides peuvent concourir à banaliser les cortèges floristiques et faunistiques. Il est préférable de privilégier les espèces locales et la diversité structurale.

Pour les bois et pelouses :

Il s'agit de pelouses sèches, encore peu boisées, sur des sols assez pauvres, autrefois valorisés par un pâturage extensif. Les boisements sont dominés par des taillis et taillis sous futaies de chênes et de charmes, avec des sous-étages plus ou moins buissonnants (noisetiers, cornouillers, frênes, etc.). En bordure des pelouses s'étendent des fourrés de recolonisation. Quelques plantations de pins ont été effectuées par endroits.

Les facteurs influençant ces milieux correspondent à une mise en cultures de plusieurs franges des pelouses, faisant disparaître leurs cortèges floristiques et faunistique, ainsi que l'abandon du pastoralisme et la colonisation par le milieu.

Pour les milieux humides :

Ils correspondent quasi exclusivement au fond des 4 principaux cours d'eau qui traversent le territoire (Avre, Divette, Matz, Aronde). Il s'agit le plus souvent de milieux tourbeux alcalins où se développent une végétation prairiale humide. Ces milieux sont rares et très menacés dans l'Oise (drainage, plantations de peupliers, mise en culture ou abandon des prairies, etc.).

Les facteurs influençant ces milieux correspondent au plantation d'arbres de haute tige qui banalisent nettement la végétation du fond de vallée, tout en réduisant son intérêt paysager.

Pour les lits des cours d'eau :

L'Aronde est un cours d'eau présentant un fort intérêt physique ou biologique au regard de la nature des sols des terrains affleurants (limons, craie) et du fond de vallée. Les pentes relativement fortes des lits mineurs et la fraîcheur de l'eau sont propices à la reproduction naturelle des salmonidés, ce qui est devenu très rare en Picardie. En outre, les étangs, tourbières, mares possèdent un intérêt floro-faunistique.

Les facteurs influençant ces milieux portent sur les phénomènes de colmatage dus à l'érosion des sols, sur l'abreuvement du bétail, sur les produits phytosanitaires et fertilisants, sur la disparation des prairies permanentes remplacées par des cultures ou des bois fermés.

Les principales espèces rares et menacées, présentes dans ces milieux, sont :

Pour les milieux forestiers :

- Pour la flore, les prairies sableuses favorisent la Saxifrage granulée et la Populage des marais dans les fonds humides. Les Jonquilles, Jacinthes bleues et Muguets tapissent le sol des chênaies-charmaies.
- Pour la faune, on peut rencontrer des mammifères comme le Cerf élaphe ou le rare chat sauvage, deux espèces menacées ; des oiseaux nicheurs avec notamment la Bondrée apivore, le Faucon crécerelle, le Loriot jaune, espèces en régression ; différents batraciens qui peuplent les rares mares du territoire comme la grenouille agile ou encore le triton alpestre.

34 des 48 communes concernées par des secteurs naturels sensibles

COMMUNES CONCERNEES	TYPE DE PROTECTION	Surface communale concernée (en hectares)	% de la superficie totale de la commune	% de la superficie totale de la protection	surface ZNIEFF
AMY	ZNIEFF 60NOY103 (Type 1) MASSIF FORESTIER D'AVRICOURT ET MONTAGNE DE LAGNY	299,1	23,77%	23,13%	1293
AVRICOURT		188,0	26,82%	14,54%	
CANDOR		289,4	32,33%	22,38%	
CRAPEAUMESNIL		63,7	13,22%	4,93%	
DIVES		72,5	8,74%	5,61%	
LAGNY		235,4	21,85%	18,20%	
LASSIGNY		145,0	8,76%	11,21%	
TOTAL		**1293,0**		**100,00%**	
BEAULIEU-LES-FONTAINES	ZNIEFF 60NOY101 (Type 1) FORET DE BEAULIEU	199,5	15,83%	39,50%	505
MARGNY-AUX-CERISES		16,8	3,70%	3,33%	
OGNOLLES		106,2	15,93%	21,04%	
SOLENTE		35,4	11,56%	7,00%	
TOTAL		**357,9**		**70,88%**	
BELLOY	ZNIEFF 60PPI145 (Type 1) OURLET PELOUSES DE LA VALLEE DE LA SOMME D'OR A BELLOY ET LATAULE	37,0	12,42%	11,79%	314
GOURNAY-SUR-ARONDE		31,8	2,16%	10,12%	
LATAULE		112,6	15,28%	35,87%	
NEUFVY-SUR-ARONDE		129,0	17,65%	41,10%	
TOTAL		**310,5**		**98,88%**	
BOULOGNE-LA-GRASSE	ZNIEFF 60NOY201 (Type 2) REPAIRES DE MARLOT - BOULOGNE - LA GRASSE ET BUS-PAROTIN, BUTTE DE COUVEL	704,0	74,82%	25,46%	2765
HAINVILLERS		110,1	37,21%	3,98%	
CONCHY-LES-POTS		16,5	1,71%	0,60%	
TOTAL		**830,7**		**30,04%**	
BRAISNES	ZNIEFF 60PPI146 (Type 1) ETANGS TOURBEUX DE REVEINNE - BRAISNES	11,0	4,23%	100,00%	11
TOTAL		**11,0**		**100,00%**	
CANNECTANCOURT	ZNIEFF 60NOY106 (Type 1) MASSIF DE THIESCOURT/ ATTICHE ET BOIS DE RICQUEBOURG	373,0	49,27%	6,99%	5339
DIVES		34,3	4,13%	0,64%	
ELINCOURT-SAINTE-MARGUERITE		675,2	61,50%	12,65%	
GURY		155,6	31,06%	2,91%	
LABERLIERE		76,9	22,03%	1,44%	
LASSIGNY		22,2	1,34%	0,42%	
MAREUIL-LA-MOTTE		540,0	58,89%	10,11%	
MARGNY-SUR-MATZ		186,2	25,72%	3,49%	
LA-NEUVILLE-SUR-RESSONS		63,0	23,50%	1,18%	
PLESSIS-DE-ROYE		335,3	54,08%	6,28%	
RESSONS-SUR-MATZ		7,4	0,80%	0,14%	
RICQUEBOURG		195,4	38,40%	3,66%	
ROYE-SUR-MATZ		57,4	5,34%	1,08%	
THIESCOURT		724,3	55,59%	13,57%	
TOTAL		**3446,4**		**64,55%**	
COUDUN	MONT GANELON	60,6	5,82%	15,57%	389
TOTAL		**60,6**		**15,57%**	
CUY	ZNIEFF 60NOY105 (Type 1) LES MOTAGNES DE FORQUERIJCOURT A SUZOY, BOIS DES ESSARTS	81,3	18,78%	13,33%	610
LAGNY		21,5	1,99%	3,52%	
TOTAL		**102,8**		**16,85%**	
GOURNAY-SUR-ARONDE	ZNIEFF 60PPI140 RESEAU DE COURS D'EAU SALMONICOLES DU PLATEAU PICARD ENTRE BEAUVAIS ET COMPIEGNE (LAVERSINES, ARONDE, BREDHES)	4,4	0,30%	9,53%	46
NEUFVY-SUR-ARONDE		2,4	0,32%	5,16%	
TOTAL		**6,8**		**14,69%**	
LATAULE	NATURA 2000 (ZCS) RESEAU DE COTEAU CRAYEUX DU BASSIN DE L'OISE AVAL (BEAUVAISIS)	24,5		5,89%	416
NEUFVY-SUR-ARONDE		24,6		5,91%	
GOURNAY-SUR-ARONDE		1,9		0,46%	
TOTAL		**51,0**		**12,26%**	

Pour les bois et pelouses :

- La flore est principalement dominée par bon nombre d'orchidées remarquables (Ophrys bourdon, Géranium sanguin, Orchis singe, etc.).
- Pour la faune, la Bondrée apivore ou le Busard Saint Martin peuvent être observés et sont inscrits au niveau européen ; les pelouses sont favorables à la présence du Lézard des souches (espèce menacée).

Pour les milieux humides :

- La flore se compose d'espèces végétales turficoles telles que le Mouron délicat, le Jonc subnoduleux, le Souchet brun, ainsi que d'une végétation aquatique (Potamots crépus, Nénuphars jaunes).
- La faune abrite de nombreuses espèces d'odonates (libellules) dont l'Agrion très rare dans l'Oise. Le Matin-pêcheur niche probablement sur les berges de l'Aronde.

Pour les lits des cours d'eau :

- La faune comprend la Truire fario, l'Anguille, ou encore La Lamproie de Planer, le Chabot, la Loche de rivière inscrites en annexe II de la directive "Habitats" de l'Union Européenne.

Pour une liste plus détaillée des espèces faunistiques et floristiques présentent dans les ZNIEFF concernant le pays des Sources, il est possible de consulter le site de la DREAL Picardie : www.picardie.developpement-durable.gouv.fr

Ces périmètres de ZNIEFF n'ont pas de valeurs réglementaires, mais ils permettent une bonne connaissance des milieux naturels et des espaces et espèces à protéger ou du moins à surveiller. Une gestion appropriée de ces espaces s'inscrit pleinement dans les objectifs de maintien de la bio-diversité, renforcés par le Grenelle de l'Environnement.

Il est conseillé de placer la majeure partie de ces zones naturelles à forts enjeux environnementaux en zone naturelle (N) dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), afin de limiter au mieux la pression humaine sur leur fonctionnement. Les communes de Boulogne-la-Grasse, Elincourt-Sainte-Marguerite, Mareuil-la-Motte, Plessis-de-Roye et Thiescourt ont à ce titre, plus de la moitié de leur territoire couvert par un périmètre de ZNIEFF.

Le site Natura 2000 du réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise Aval, concerne 3 communes en limite sud/sud-est du territoire sur 51 ha, ce qui correspond à 12,6% du site éclaté en plusieurs entités pour une superficie totale de 416 ha, à environ 5% de la superficie totale des deux communes les plus concernées et moins de 0,1% des emprises inscrites en site Natura 2000 en Picardie.
Il s'agit d'un site d'importance communautaire avec une zone spéciale de conservation (ZSC) rattachée à la directive Habitats. De caractère mésotherme et xérophile et subcontinental, les phytocoenoses pelousaires, associées aux habitats des stades dynamiques qui leur succèdent (banquettes cuniculigènes à Hélianthème, ourlets, fourrés et hêtraies calcicoles sèches), constituent souvent de remarquables séries diversifiées sur le plan floristique : cortège caractéristique des pelouses du Mesobromion avec de nombreuses thermophytes subméditerranéennes. Sur les 3 communes concernées, l'occupation des sols correspond à des pelouses sèches et rares prairies améliorées.
Il est principalement composé de pelouses sèches comptant au moins 7 espèces protégées, complétées d'un intérêt ornithologique (rapaces nicheurs), herpétologique (importante population de vipère péliade) et d'une richesse entomologique de cet ensemble avec quatre espèces menacées au moins, dont une, le Damier de la Succise (Euphydryas aurinia) est inscrite à l'annexe II de la directive Habitats.

La rédaction du document d'objectifs (DOCOB) est en cours (mené par les services de l'Etat sous la direction de M. le Préfet de l'Oise) et va permettre de définir les objectifs de développement durable du site avec l'ensemble des partenaires concernés, permettant la préservation ou la restauration des habitats naturels et des espèces ainsi que la sauvegarde des activités économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur le site. A noter que les premiers secteurs urbanisés sont à plus de 2 Km du site, les parcelles mises en cause sont donc essentiellement forestières et agricoles. Aux alentours du Pays des Sources, il n'existe pas d'autre site Natura 2000, si ce n'est celui des prairies alluviales de la vallée de l'Oise, en rive gauche de la rivière, et située à plusieurs kilomètres du périmètre du pays des Sources.

Aucune grande zone de passage de la faune n'est recensé sur le territoire du pays des Sources mais 39 des 48 communes qui le composent sont traversées par des corridors biologiques potentiels, de type intra et inter forestier. A noter que les corridors potentiels reliant le massif de Thiescourt à la vallée de l'Aronde vers le sud et au bois de Régal vers le nord ont une importance particulière à l'échelle du pays des Sources, puisqu'ils participent à la constitution des liens écologiques avec les territoires voisins moins boisés au nord.

Le site naturel inscrit du Mont Ganelon qui s'étend sur 60 hectares recouvre une partie du territoire de la commune de Coudun. Une association organisée aujourd'hui en SIVU (syndicat) a été créée pour préserver et valoriser les lieux, avec l'appui du Conseil Général de l'Oise ayant inscrit ce site en espace naturel sensible d'intérêt départemental. On compte 2 autres espaces naturels sensibles de l'Oise d'intérêt départemental (étangs, massif de Thiescourt/Attiche et bois de Ricquebourg ; vallée crayeuse de Lataule) et un total de 9 espaces naturels sensibles de l'Oise.

Tendances en cours - Enjeux :

- Des milieux naturels sensibles généralisés à une large majorité des communes, présentant cependant un caractère diffus rendant d'autant plus fragiles la préservation des continuités écologiques face aux enjeux du développement urbain ou agricole.

Enjeu : garantir la préservation des milieux à fortes sensibilités écologiques dans le choix des axes de développement territorial et la gestion des espaces concernés, passant notamment par la déclinaison à l'échelle locale d'une trame verte et bleue régionale (en cours de définition). Mettre en place des indicateurs de suivi du SCOT adaptés à cet enjeu et aux orientations qu'il appelle.

Propositions d'orientations et questions auxquelles le projet d'aménagement devra répondre :

- Définir les conditions d'usage des sols dans les secteurs présentant les plus fortes sensibilités écologiques au regard des enjeux liés au maintien de la biodiversité, contribuant ainsi au maintien des continuités écologiques. Evaluer l'impact sur l'environnement (incidences sur les espèces et leurs habitats) des éventuelles opérations urbaines, d'infrastructures ou d'équipements sur les sites à forte sensibilité paysagère et environnementale, ainsi qu'en cas de mise en valeur de ces sites (ouverture au public, panneau d'informations, parcours pédagogique, etc.) dans une optique de développement touristique et d'intérêt pédagogique pour les populations ?